

La Lettre de l'Association Roger Garin
(Les Amis du Long Séjour)
n°68 **juin 2005**

Informations :

• **Informations du service (rappels) :**

La quarantième réunion avec les bénévoles du service aura lieu le jeudi 9 Juin 2005 de 10h30 à 12h à la salle du Conseil d'Administration et non à la salle Sibille comme à l'ordinaire.

La vingtième réunion avec les familles aura lieu le vendredi 10 juin 2005 de 20 heures 30 à 22 heures à la Salle Sibille du Centre Hospitalier d'Albi.

Générosité

Le 7 mai 2005, notre association a pris possession d'un climatiseur flambant neuf qui nous a été offert généreusement par Madame Martine Chappert, ce dont nous la remercions très vivement. Il a été immédiatement mis à la disposition du Service de Soins de Longue Durée s'ajoutant ainsi à l'appareil acquis en 2004 avec les bénéfices du concert organisé dans ce but, et aux deux appareils offerts par le Centre Hospitalier. Nul doute que son utilisation judicieuse contribuera à un meilleur confort de nos résidents.

Figaro à Gaillac!

Le 18 Mai 2005, l'association a offert une journée coiffure "Hommes". Notre coiffeur a sévi à partir de 14 heures afin de donner un peu de dignité à nos résidents du Service de Soins de Longue Durée

albigeois émigrés à Gaillac. Merci à notre intervenant Monsieur Pierre Rabaud.

Parmi les achats de notre association : pour Gaillac et Albi, un ensemble de coiffure comprenant deux tondeuses électriques sans fil, un sèche-cheveux et une sacoche pour le matériel.

Informations relatives au concert du 18 juin 2005

Haut les coeurs!

Venez nombreux le 18 juin 2005 à 21 heures à la cathédrale Sainte Cécile d'Albi, entendre résonner le chœur du Val De Garonne accompagné des solistes Carole Errant et Michèle Péna !

Ils se produira pour nous aider à mener à bien notre projet de sonorisation du Service de Soins de Longue Durée du centre Hospitalier. Bien que gratuit, à participation libre, nous comptons sur votre présence et votre générosité pour que nos aînés ne perdent pas contact avec la société qui leur doit respect et reconnaissance.

PARRAINAGES

La soirée du 18 juin, organisée par l'Association Roger Garin au profit des résidents du Service de Soins de Longue Durée de l'Hôpital d'Albi a été rendue possible grâce au parrainage de collectivités, institutions et établissements commerciaux dont voici la liste :

Pharmacie ANGLES, 81000 Albi

Archevêché, 81000 Albi

Cabinet de Pédicurie et Podologie Jeanselme , 81000 Albi

Chambre des Métiers, 81000 Albi

Debard Automobiles, 81000, Albi

Abbaye d'EN CALCAT, 81110 Dourgne

Librairie GUILLOT, 81000 Albi

Centre Commercial LECLERC, 81380 Lescure d'Albi

MAIRIE d'Albi 81000

Garage MAURIES, 81000 Albi

Cave de RABASTENS, 81800

Cave de TECOU, 81600

SARL SERIN & Fils, 12170 Saint Jean Delnous

Optique WETZ-CANONGE, 81000 Albi

Au nom de tous nos résidents, nous tenons à exprimer à leurs responsables notre vive reconnaissance pour leur implication ainsi que leur généreuse et bienveillante participation.

Quelques questions posées au Docteur au fil des ans :

Question habituelle : Docteur, Maman me raconte des histoires qui n'ont ni queue ni tête. Parfois, elle voit des choses qui n'existent pas. De quoi s'agit-il ?

Réponse habituelle :

Il s'agit d'une part d'idées délirantes. D'autre part d'hallucinations visuelles. Chez la personne âgée, les idées délirantes ne sont pas rares. Elles peuvent être relativement plaisantes, comme si la personne s'occupait en revivant des moments du passé. A l'inverse elles peuvent être pénibles avec délire de préjudice. Par exemple : « on me vole », « on me bat », « on veut me tuer ». Dans ce cas, il importe de rechercher toutes les conditions actuelles ou passées qui pourraient être faussement interprétées par la personne.

Quant aux hallucinations visuelles, elles sont les plus fréquentes parmi les hallucinations chez les personnes âgées, loin devant les hallucinations auditives, gustatives, tactiles ou olfactives. Dès qu'elles sont pénibles pour la personne qui les éprouve, les idées délirantes et les hallucinations font l'objet d'un traitement non médicamenteux et médicamenteux.

Question habituelle : Docteur, que dois-je faire face à cette situation ? Dois-je « recadrer » Maman en la remettant fermement dans le droit chemin de la vérité ou bien dois-je « aller dans le sens de son délire » pour ne pas la contrarier ?

Réponse habituelle :

A mon avis, ni l'une ni l'autre de ces réponses n'est satisfaisante. La personne qui vit un délire ou des hallucinations y croit dur comme fer comme je crois qu'un et un font deux. Il ne sert donc à rien de contrer une telle conviction, sinon de prendre le risque d'exaspérer la personne qui vit cette épreuve. A l'inverse, aller dans le sens du délire est une forme de mensonge dont la personne perçoit la réalité. Je considère donc dans ces situations que le jugement de cette personne est une opinion respectable, même si je ne la partage pas. Pour donner un exemple parlant, si vous ne croyez pas du tout en Dieu et que j'y crois fermement, je respecte votre conviction même si je ne la partage pas. En résumé, je ne m'affole pas mais je n'oublie pas de signaler ce délire ou ces hallucinations à l'équipe soignante dans l'éventualité peu fréquente où cette situation ne serait pas encore connue.

Le billet d'humeur du Docteur :

- **Après avoir vu un film remarquable, j'ai voulu écrire une lettre à notre Député.**

Monsieur le Député de Carmaux,

Si vous reveniez dans notre beau pays, un siècle plus tard, vous seriez peut-être un peu désarmé. Vous y trouveriez peu de gens parmi ceux que vous aviez connus alors qu'ils étaient enfants. Vous leur

avez pourtant laissé à tous un souvenir inaltérable dont ils nous ont parlé maintes fois avec force et enthousiasme.

Désormais, les personnes âgées sont de plus en plus souvent hébergées dans des lieux qui leur sont destinés. Non, pas à l'hospice que vous avez connu. Pas non plus à domicile comme de votre temps. Mais bien loin encore de ce qui devrait correspondre à leurs attentes. On les concentre de plus en plus nombreuses dans des grands ensembles. On facilite ainsi la rentabilité d'une tâche professionnelle le plus souvent salariée.

Mieux, on construit et on rénove de toutes parts car il n'y a jamais assez de places pour elles. Heureusement pour les jeunes gens qui cherchent du travail ou veulent le conserver, on n'a pas encore réussi à délocaliser cette activité en Pologne ou en Chine, même si l'on proposait aux familles des résidents la visite de la Cité Interdite.

Si vous saviez ce que l'on a fait de vos espoirs. Ah ! les syndicats, par exemple : il vous faudrait voir comment on les a tordus. Lous paourés ! Cachectiques, ils constituent trop souvent un maigre refuge individuel quand ils ne sont pas infiltrés, voire récupérés par les hiérarchies du lieu. Espérons qu'ils ne deviendront jamais un réseau de recommandations.

Pour le coup, les femmes travaillent. En plus de le faire pour rien à la maison en gardant les enfants, en soignant les vieux et en servant leur mari, elles ont désormais rejoint presque unanimement la cohorte du salariat, y compris pendant la nuit.

Bonheur et malheur. Les voilà massivement, en l'espace de deux générations, dans la société de la rentabilité. Beaucoup dans les entreprises qui remplacent les tâches domestiques d'autrefois : les services d'aide à la personne.

La dure loi du marché du travail.

Récemment, on a même proposé d'agréables voyages en Roumanie ou à l'Ile Maurice. Peuchère, pour pas cher : environ 110 Euros (la nouvelle monnaie commune de l'Europe) par mois qu'on leur aurait généreusement octroyés.

Pis : dans certaines contrées, on les envoie aussi à la guerre, histoire de leur apprendre l'égalité des sexes. Car ce ne fût pas la der des der, Monsieur le Député. Pécaïre, on les choisit même pour la corrida afin que l'art de la torture soit mieux partagé.

Moun boun Moussu, elles sont parfois révoquées sans raison bien acceptable, comme le Calvignac. Il suffit qu'elles veuillent s'exprimer un peu trop fort et de manière un peu trop vraie : les cerbères, désormais organisés en réseaux plus ou moins informels, veillent au grain. Attention à qui l'on parle, de quoi, comment et quand ! Chacun chez soi, chacun pour soi, vulnérable dans son coin. La raison du plus faible est encore et toujours la plus mauvaise. Pourtant un moraliste, inévitablement travesti en comique médiatique, nous avait prévenus : « ce n'est pas parce que l'on est seul à avoir raison que l'on a tort ». Seule la parole officielle de l'entreprise, dans une presse réservée, a droit d'expression au pays de la démocratie sociale et participative. Sinon, c'est la porte !

Hier, j'ai lu cette supplique sur un tee-shirt (moderne maillot de corps) : « Jésus, reviens ! ».

Boun Diou, en voilà une bonne idée, cher Jean !

Mais vous pourriez peut-être revenir avec lui, nostre Moussu, car il y a encore tant à faire à l'ombre des terrils d'autrefois et de la Verrerie.

Citations :

- « L'amour renforce ce qui est faible et affaiblit ce qui est fort, abaisse ce qui est haut et élève ce qui est bas, idéalise la matière et matérialise l'esprit. »

Ludwig Feuerbach

- « Qui arrive en bataillons serrés aux urgences ? : les vieux.
Qui occupe en grande partie les lits d'hôpitaux ? : les vieux.
Qui entre à l'hôpital et ne peut en sortir faute de filières fluides d'aval?
: les vieux.

Qui fait augmenter la DMS (durée moyenne de séjour) et chuter la T2A (tarification à l'activité) ? : les vieux.

Enfin:

Qui sont nos parents ? des vieux.

Qui seront-nous demain? des vieux. »

Docteur Jean-Marie Vetel, Officiel Santé, mars-avril 2005, n°29, pp18-9.

CONCERT DE CHANTS BASQUES ET LYRIQUES

SAMEDI 18 JUIIN 2005

à 21 HEURES

Cathédrale Sainte Cécile, Albi

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION ROGER GARIN



**AU BÉNÉFICE DES PERSONNES ÂGÉES DU SERVICE DE SOINS
DE LONGUE DURÉE (LONG SÉJOUR) DU CENTRE HOSPITALIER D'ALBI**

ENTREE GRATUITE

PARTICIPATION LIBRE A LA SORTIE

L'ASSOCIATION DU JOUR

Les Amis du long séjour invitent à un concert

L'association Roger-Garin, les Amis du long séjour, récidive. Encouragée par le succès qu'a eu le premier concert qu'elle a organisé en mai dernier dans la cathédrale d'Albi, elle annonce celui du samedi 18 juin inclus dans le programme du festival de mu-

tie, dans l'achat d'un climatiseur et de thermomètres pour un coût total de 1.564,75€.

Au menu du concert du 18 juin, à 21h, le chœur Val de Garonne, dirigé par Patrick Murillo. Solistes, Michèle Pena, Carole Errant, au piano Françoise Billoir. En



Les bénévoles de l'association Roger-Garin des amis du long séjour.

sique d'été d'Albi.

Une reconnaissance pour cette association pilotée par le médecin Bernard Pradines et René Manteau, infirmier qui ont repris le flambeau de Roger Garin. Son logo, deux mains enlacées, est à l'image de l'action menée par la centaine d'adhérents qui a pour but d'améliorer physiquement et moralement les conditions de vie des résidents par l'achat de matériel de confort, l'organisation de matinées récréatives et de goûters.

Le concert 2004 dans la cathédrale, avec le soutien du père Jean-Claude Vinceneau, a permis de réunir une somme rondelette immédiatement réinves-

première partie, 6 chants basques et 2 religieux, « L'Ave Maria » et la « Messe du couronnement » de Mozart. Deuxième partie, chœurs d'opéras, dont « Carmen », « Mme Butterfly », « Nabucco », « La Traviata », « Le Vaisseau fantôme ».

L'organisation de ce spectacle de qualité dans un des hauts lieux albigeois est estimée à 4.000€, l'association verrait avec plaisir tout soutien financier et toute aide apportée par des bénévoles qui peuvent la rejoindre à une réunion préparatoire le 14 mars à 10h30 à La Pastourelle, hôpital d'Albi. Pour le concert, entrée gratuite avec participation libre.

A.-M. Meyssonier

